

INFORMATIONS PRODUIT



VERNIS ÉCOLOGIQUE MAT VERNIS ÉCOLOGIQUE SATINÉ

Présentation : En bidons de 0,75 litre et de 2,5 litres. Transparent, avec des caractéristiques de jaunissement réduites. Disponible directement en provenance de l'usine, dans les Showrooms Farrow & Ball et auprès de détaillants sélectionnés dans tout le pays.

Formulation : Peinture en phase aqueuse à base de résines alkydes et à teneur réduite en solvants

Utilisation : Pour protéger les finitions intérieures peintes ou en bois. Peut être utilisé par dessus les produits acryliques ou à l'huile.
Veuillez noter que plus le degré de brillance est faible, plus le niveau de protection est bas.

Degré de brillance : Vernis mat absolu 2%, vernis satiné 20%

Préparation de la surface : Assurez-vous que les surfaces sont propres, sèches et débarrassées de toute saleté et graisse.

Application : Mélangez soigneusement avant utilisation. Cela est de la plus grande importance, surtout avec le vernis mat absolu. Appliquez au pinceau (peut également être appliqué au pistolet ou au rouleau) sur des surfaces en bois ou peintes. Laissez les bulles d'air se stabiliser. N'appliquez pas dans des conditions de froid ou d'humidité car cela conduira à un séchage irrégulier ce qui, à son tour, affectera la finition. Sur du bois brut, appliquez une couche puis laissez sécher. Poncez la surface avec du papier de verre fin ou de la paille de fer, puis appliquez une deuxième couche.

Couverture : Jusqu'à 12 mètres carrés par litre, selon l'application.

Temps de séchage : Sec au toucher en 1heure, appliquez la deuxième couche après 4 heures (selon les conditions et l'épaisseur du film)

Diluants : Eau, uniquement si nécessaire.

Conservation : Ce produit est à base d'eau et doit être protégé contre le gel et les températures extrêmes. Utilisez dans les 6 mois suivant l'achat. Nous n'acceptons aucune responsabilité en cas de détérioration du contenu après cette date.

Mise au rebut : Bien que ce produit soit à base d'eau, ne le jetez pas dans un cours d'eau. Les déchets doivent être évacués conformément à la loi de 1990 sur la protection de l'environnement et aux réglementations y afférentes. Pour plus d'informations, contactez votre Agence locale pour l'environnement.

Santé et sécurité : Assurez une bonne aération pendant l'application et le séchage. En cas de contact avec les yeux, rincez immédiatement à grande eau et consultez un médecin. Évitez tout contact avec la peau et les yeux. Après un contact avec la peau, lavez immédiatement à grande eau et au savon ou avec un nettoyant dermatologique. Il convient de prendre des précautions spéciales lors de la préparation des surfaces en bois et en métal peintes avant les années 1960, car ces peintures pourraient contenir du plomb, et donc être toxiques. Tenez hors de portée des enfants.

Environnement : **2010 max. limite autorisée en grammes par litre 400 g/l**

CATÉGORIE e

Teneur réelle en COV en g/l 5 g/l (aussi bien pour le vernis mat absolu que pour le vernis satiné)
Teneur en COV p/p : 1,90% (aussi bien pour le vernis mat absolu que pour le vernis satiné)
Classification : Faible (aussi bien pour le vernis mat absolu que pour le vernis satiné)

Déni de responsabilité : Les informations données dans ces fiches de spécification et conseils techniques – qu'elles soient fournies verbalement, par écrit ou par le biais d'essais – sont offertes à titre indicatif et de bonne foi, mais sans garantie, car la qualité de l'application et les conditions échappent à notre contrôle. Pour plus d'informations, veuillez contacter notre Département des Services Clientèle. Nous ne pouvons accepter aucune responsabilité relative aux résultats des produits faisant suite à une telle utilisation, au-delà de la valeur des biens livrés par nos soins. Cela n'affecte pas vos droits de consommateur.

Numéro 1 – Janvier 2009